

## Assemblée générale de l'Entre-deux-Mers

## Avoir la volonté et la possibilité de s'en sortir

**L'**ODG Entre-deux-Mers a tenu son assemblée générale ordinaire le 13 juillet 2010 à la Sauve-Majeure, durant laquelle son président, Stéphane Defraîne a mis l'accent sur la nécessité de ne pas chercher des boucs émissaires à la situation économique actuelle

Au-delà de la présentation des comptes de l'ODG Entre-Deux-Mers, le bilan promotion et l'exposition d'une étude de l'état du marché tous vins confondus ont fait réagir une partie de l'assistance quant à l'efficacité de leurs structures institutionnelles.

Jean-François Doublet, membre de la commission promotion de l'ODG Entre-deux-Mers a fait un tour d'horizon des actions de promotion pour l'année 2009. Le budget promotion, limité à 50 000 € pour l'année, a néanmoins permis certaines actions, notamment « les Top Vins » et la participation à la fête « Cabanes en fête d'Andernos » en fin d'année, remportant un superbe succès, avec plus de 8 000 bouteilles de vins de l'appellation dégustées. « Nous rééditerons notre participation à cette opération en fin d'année 2010, et si celle-ci a été couronnée de réussite c'est aussi grâce à une véritable participation et fédération des viticulteurs de l'Entre-deux-Mers fortement impliqués et mobilisés pour l'occasion » rappelle Stéphane Defraîne, appuyé dans son discours par celui de Jérôme Trolliet qui est « heureux de constater que l'Entre-deux-Mers peut encore exister malgré le manque de moyens mis à la disposition par le Civb pour la promotion des vins de notre groupe. Notre passion pour notre terroir, la qualité de nos vins font que nous nous accrochons à nos vignes comme elles s'accrochent à notre sol ».

### Les instances professionnelles cristallisent les rancœurs

Justement, si Stéphane Defraîne n'a pas manqué de souligner la mobilisation de « ses troupes » il n'a pas oublié de souligner qu'il souhaitait également « mettre en garde contre le désinvestissement des viti-

culteurs dans les structures institutionnelles diverses. Force est de constater que les salles de réunion sont souvent vides, qu'il est difficile de renouveler les élus et les responsables. La tentation est grande : les difficultés et la détresse conduisent souvent à désigner des boucs émissaires chargés de tous les maux. Le Civb et le négoce cristallisent les rancœurs. Les ODG et la Fgvb aussi.

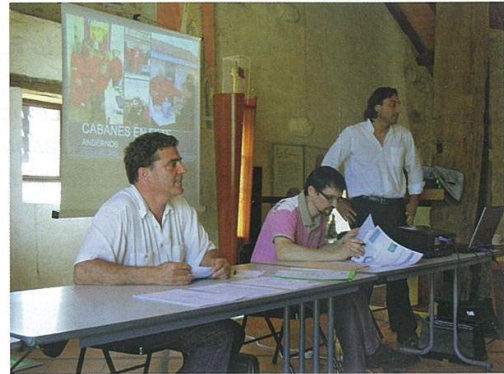
Réformer, changer de cap, redéfinir une stratégie, contester, ne doit pas aboutir à détruire la maison sans discernement.

Écoutez nos consommateurs dans le monde. Bordeaux demeure la référence. Poser le problème, vouloir trouver des solutions ne veut pas dire rejeter notre identité, ses fondations » estime le président de l'ODG.

L'exposé de Fabrice Chaudié de la société Némésis, sur l'état du marché tous vins confondus s'appuyant sur des données économiques communiquées par l'OIV, met l'accent sur la nécessité d'exporter sa production.

Selon ces données, depuis deux ans, l'Union européenne produit insuffisamment par rapport à sa consommation interne et cette situation de sous production est une situation assez préoccupante mais non ressentie en France. Une grande partie des problèmes actuels est due à un décrochage de la part des viticulteurs du marché à l'export, phénomène qui s'est accentué depuis les années 2000. Les principaux opérateurs, en l'occurrence le négoce, ont subi cette forte chute des exportations. A constater aussi le développement des vins de cœur de gamme (créneau 3 à 7, 5€) sur lequel se positionnent les vins de l'Entre-deux-Mers qui ont connu une forte augmentation du prix moyen.

La consommation des vins AOC a connu un coup d'arrêt en 2008 mais sur les neuf premiers mois de l'année, l'augmentation



de 4 % démontre une reprise significative de la consommation. Pour Fabrice Chaudié, « il y a un signe de reprise et il est nécessaire d'avoir un discours qui pèse sur les opérateurs. Nous allons vers un marché qui devrait nous porter vers l'optimisme ».

### Le Civb, un outil à la disposition du viticulteur

« Il n'existe plus d'entreprises qui ne soient pas touchées par la crise bordelaise. Mais encore faut-il avoir la volonté et la possibilité de s'en sortir. Vouloir le bonheur de quelqu'un qui le refuse est impossible » lance Stéphane Defraîne rappelant « la vocation première du Civb qui est de promouvoir la marque collective et non d'aider le viticulteur à vendre son vin. Le Civb est un outil mis à la disposition du viticulteur comme il est mis à la disposition des négociants. Chacun doit se prendre en charge, vous cotisez pour un outil performant et le viticulteur dispose de tout un attirail de subventions (aides OCM à la promotion à laquelle le Civb participe indirectement). Encore faut-il aller les chercher. Nous ne devons pas jeter le bébé avec l'eau du bain » insiste-t'il sans oublier de rappeler que « le choix de produire en AOC nous lie à un terroir, à des valeurs mais surtout à une marque, ce qui induit des droits et des devoirs. Notre système, aussi imparfait soit-il, est fondé sur la collectivité, la démocratie, une forme de collégialité, qui nous oblige à en être acteurs. »

C. Borderie-Boivert